

RENTRÉE SOLENNELLE

DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE.

—
ACADÉMIE DE NANCY.
—

RENTÉE SOLENNELLE
DES FACULTÉS

DES

SCIENCES ET DES LETTRES

ET DE

L'ÉCOLE DE MÉDECINE

ET DE PHARMACIE

DE NANCY,

LE 17 NOVEMBRE 1862.



NANCY,

V^e RAYBOIS, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE,

Rue du faubourg Stanislas, 3.

1862

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE NANCY.

MESSIEURS,

Ma tâche est aujourd'hui facile.

Il y a quelques mois à peine, à cette même place que j'occupe en ce moment, un Ministre de l'Empereur inaugurerait dans cette enceinte les travaux de nos Écoles de haut enseignement. C'est un devoir pour moi de m'effacer devant un pareil souvenir et de vous laisser sous l'impression de ces paroles élevées et sympathiques qui sont encore présentes à votre pensée.

Vous savez, d'ailleurs, Messieurs, quel est le rôle qui me revient dans ces séances solennelles de rentrée.

Adresser à nos savants professeurs les éloges que leurs travaux ont mérités ; leur dire ensuite comment ils pourront continuer l'œuvre de perfectionnement à laquelle ils sont voués : voilà le cercle qui m'est tracé.

Or, ces félicitations, ces conseils, M. le Ministre de l'Instruction publique a bien voulu nous les apporter, et

il leur a imprimé toute l'autorité de sa haute raison et de la mission qu'il venait remplir.

« Vos preuves sont faites, » disait M. Rouland aux honorables fonctionnaires que j'aurais à féliciter de leur succès, « l'estime publique a consacré les résultats de » votre enseignement, la France savante et lettrée connaît » vos noms.

» Et puis, ajoutait Son Excellence, l'Empereur, en conférant la croix de la Légion d'honneur à MM. Burnouf, » Nicklès et Grandjean, a daigné ajouter, à l'approbation » de leurs concitoyens, l'éclat du plus auguste suffrage. »

Quelles expressions ne pâleraient en présence de pareils témoignages, en présence aussi des chaleureux applaudissements qui saluaient, naguère, les noms que je viens de rappeler, et proclamaient les profondes sympathies de la ville de Nancy pour ses Facultés et son École de médecine ?

Resteraient les conseils.

Ici, comme pour les éloges, le respect me ferme la bouche et m'ordonne de laisser parler le chef aussi aimé que vénéré qui préside avec tant de bienveillance et de sagesse aux destinées de l'éducation publique en France.

Vous entendez encore, MM. les Professeurs, cette voix si autorisée recommander :

A la science : de placer à côté de ses principes abstraits, comme la lampe qui éclaire les mystères de l'autel, les résultats des applications pratiques, et, en même temps, de ne pas trop exalter la raison, de ne point se produire comme le dernier mot de l'humanité, de montrer au contraire, dans les prodiges de la matière, l'esprit divin qui l'a créée, afin de devenir de la sorte le révélateur le

plus énergique des rapports qui enchaînent l'homme à la puissance de Dieu ;

Aux lettres : de faire que leur enseignement se distingue par la clarté, l'étendue, la vigueur, la sévérité du goût ; qu'il éloigne la jeunesse des exagérations ; qu'il forme des hommes assez éclairés pour aimer le progrès, mais assez fermes pour ne jamais l'isoler de la modération des idées, du respect de la paix publique.

Comme les Écoles d'enseignement supérieur, nos établissements d'instruction secondaire ont reçu, de M. le Ministre, pour leur bonne administration et pour leurs succès, des témoignages de satisfaction.

Mais, de tous les souvenirs laissés à Nancy par la visite de son Excellence, il n'en est pas de plus dignes d'être pieusement conservés que ceux qui ont l'instruction primaire pour objet.

Personne, Messieurs, ne s'en étonnera.

En effet, s'il est bon de répandre dans les rangs élevés de la société l'amour des lettres et le goût des hautes sciences ; s'il faut désirer que les lycées et les collèges donnent aux pays des hommes capables de maintenir l'honneur des professions libérales et de conduire avec intelligence les entreprises de l'industrie ; il est, je ne crains pas de le dire, plus important encore d'assurer au peuple le bienfait de cette instruction élémentaire qui lui rendra la vie plus facile ; de travailler à son éducation ; d'ouvrir son âme aux sentiments honnêtes, son esprit à la saine appréciation des choses ; en un mot, d'affermir en lui le sens moral et le bon sens.

Avant d'orner, avant de couronner l'édifice, il importe en effet, d'en consolider les bases.

Cette préoccupation est celle des hommes qui comprennent le mieux les grands intérêts de la société. La droite et ferme raison de notre sage Ministre ne pouvait manquer de la partager.

Aussi M. Rouland a-t-il voulu visiter ces belles écoles municipales où la ville de Nancy offre aux enfants de la classe ouvrière un enseignement approprié aux besoins de l'existence laborieuse qui les attend.

Ces marques de sollicitude pour le plus vital de nos intérêts sociaux ne devaient pas s'arrêter là.

Le lendemain du jour où il avait parcouru les écoles, quelques instants avant de nous quitter, dans cette même salle où nous sommes rassemblés, M. le Ministre réunissait autour de lui trois cents instituteurs, venus de tous les points du département.

Après les avoir prémunis contre les dangers de l'orgueil, qui compromettrait à la fois leur bonheur personnel et le succès de leur belle mission, son Excellence faisait ressortir les services que l'instituteur est appelé à rendre, et, donnant une auguste sanction à ses conseils, disait à son auditoire, avide de les recueillir : « Quand je vous » parle ainsi ; je vous parle au nom de l'Empereur, dont » je ne suis que l'interprète et dont je m'efforce de réaliser » les généreuses intentions. Au milieu de si graves et si » nombreuses affaires, l'Empereur se préoccupe des inté- » rêts de l'instruction primaire, qu'il place au premier » rang des intérêts sociaux, et il vous aime parce qu'il » aime profondément les classes ouvrières et les popula- » tions rurales, et que vous en êtes les éducateurs. »

Maintenant, Messieurs, je cède la parole aux doyens de

nos deux facultés et au directeur de notre école de médecine.

Ils ont, et c'est l'objet spécial de cette solennité, à présenter l'exposé des travaux qui ont rempli la dernière année scolaire, à tracer le tableau de ceux qui auront lieu pendant l'année qui commence.

J'ajouterai pourtant un dernier mot à cette allocution.

Il s'agit pour moi d'un devoir que je suis heureux de remplir.

Je veux exprimer ma reconnaissance pour cette élite d'une population éclairée et polie, pour les éminents dignitaires de l'église, de la magistrature, de l'administration, de l'armée, toujours empressés de venir à nos fêtes universitaires, témoigner de leurs sympathies et de leur intérêt pour l'œuvre de l'éducation publique.

Je veux dire aussi toute ma gratitude pour la ville de Nancy.

Depuis la création de cette académie, chaque année à pareil jour, nous recevions, dans cette salle décorée par le pinceau d'un enfant de la Lorraine, une gracieuse hospitalité. Que l'administration municipale veuille bien en recevoir mes remerciements.

Qu'elle les reçoive également pour la nouvelle demeure qui nous est ouverte.

Mais, ici, encore, permettez-moi, Messieurs, de me servir des expressions mêmes de M. le Ministre.

« Nous voici, disait son Excellence, dans ce palais des
» facultés, courageusement entrepris, rapidement terminé,
» qui atteste par sa vaste et belle ordonnance que les sacri-

» fices n'arrêtent pas votre énergie, quand il s'agit d'hono-
» rer les lettres et les sciences, et de leur ouvrir un asile
» digne d'une grande et généreuse cité...

» Il est bien que la reconnaissance publique récompense
» les services rendus. »

« A la ville de Nancy! à vous, Messieurs ses admi-
» nistrateurs, honneur et merci! »